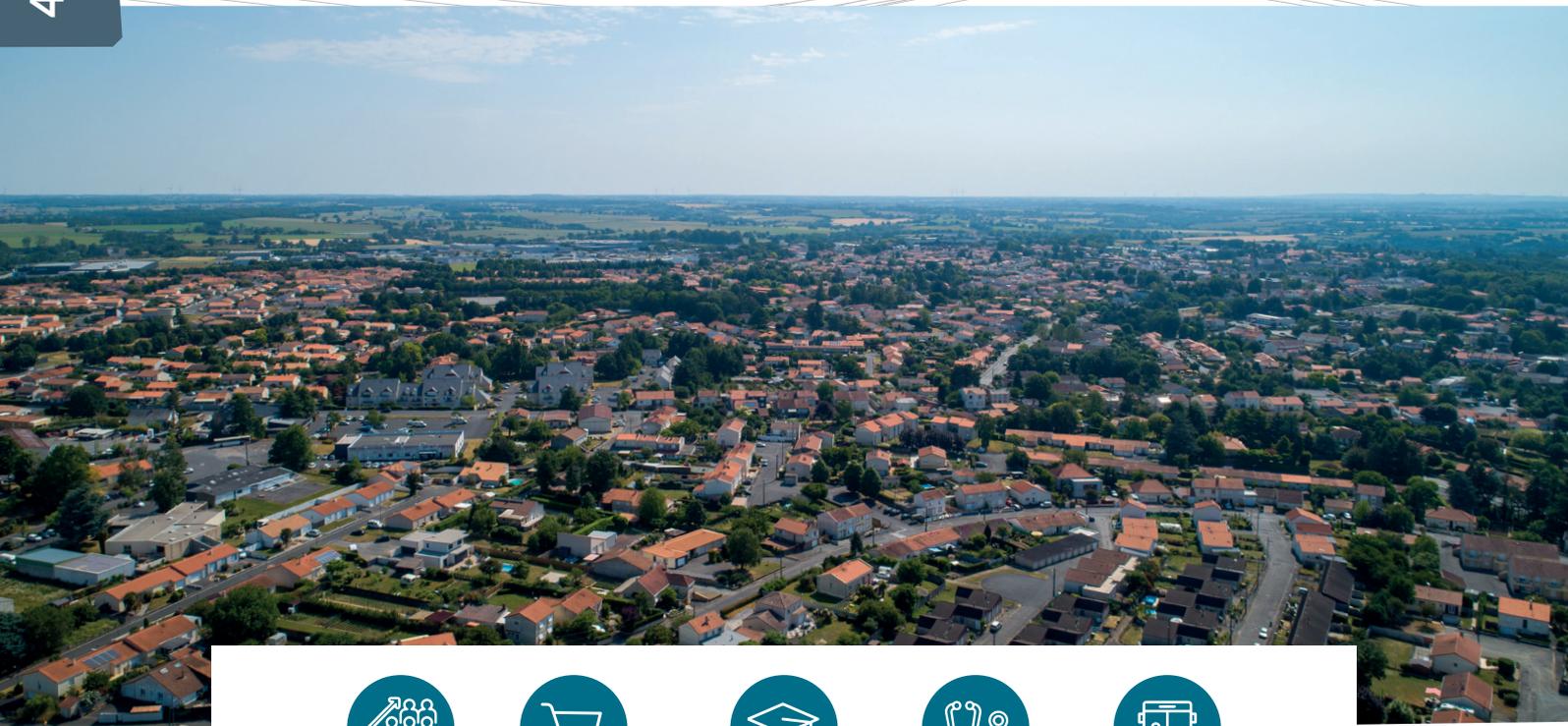




## Beaupréau-en-Mauges

### Les Jardins de la Scierie



**24 115**  
habitants\*



**Commerces**



**Etablissement  
Scolaire**



**Santé**



**Transport**



Beaupréau-en-Mauges est la 5ème commune du Maine-et-Loire avec ses 24 115 habitants. Elle est située au cœur des Mauges, entre les villes d'Angers, Cholet et Nantes. Créée le 15 décembre 2015, elle est issue de la fusion des communes de la Communauté de communes du Centre Mauges. Il s'agit d'une commune nouvelle composée de dix communes déléguées. Habiter Beaupréau-en-Mauges, c'est avant tout le choix d'un cadre de vie. Les habitants profitent des attraits d'un patrimoine naturel et historique préservé. Les espaces verts sont nombreux et vastes. Le parc du château de Beaupréau et la vallée de l'Evre participe aussi à cet environnement où il fait bon vivre.

La ville accueille plusieurs grandes entreprises mais aussi des dizaines de sociétés plus petites, industrielles, artisanales et de services. De nombreux commerces de proximité et cinq marchés hebdomadaires animent la commune.

La vie quotidienne des habitants est facilitée par de nombreux services de proximité : scolaires (de la maternelle au lycée), de santé (trois maisons de santé pluridisciplinaires, un hôpital de proximité), sportifs (piscine, piste d'athlétisme, terrains multisports...) et culturels (programmation artistique Scènes de Pays, salles de spectacles, bibliothèques et médiathèque...). Le tissu associatif de Beaupréau-en-Mauges est très dynamique avec plus de 400 associations locales qui proposent aux habitants des activités diverses tout au long de l'année.

\* Pour l'année 2022



Plan regroupant les 40 lots du lotissement des Jardins de la Scierie



## Une commune dynamique dans un cadre privilégié



1 tranche



1,8 hectares



40 lots



20 minutes  
de Cholet



de 251 m<sup>2</sup>  
à 588 m<sup>2</sup>

Le Lotissement des Jardins de la Scierie est située à l'ouest de la commune de Beaupréau-en-Mauges. Il bénéficie d'une situation géographique attrayante de part sa proximité avec le centre bourg et toutes ses commodités. Le programme élaboré, d'une superficie d'environ 1,8 hectares, est totalement voué à l'habitat et est décomposé en 40 lots à bâtir pour une superficie totale d'environ 13 080 m<sup>2</sup> ; de 1 250 m<sup>2</sup> d'espaces verts communs et de 3250 m<sup>2</sup> d'espaces imperméabilisés communs (voirie d'accès, trottoirs, stationnements...).

La viabilisation de cette opération a été menée avec une approche environnementale toute particulière. L'assainissement pluvial de l'opération est basé sur la mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux pluviales dont les principes fondamentaux sont les suivants : respecter les écoulements naturels ; stocker l'eau au plus proche du lieu de précipitation ; favoriser l'infiltration ; veiller à la prise en compte des épisodes pluvieux exceptionnels ou à la répétition d'épisodes pluvieux.

Ce concept va permettre de créer des ambiances de voiries, cheminements piétons et stationnements beaucoup plus qualitatives. L'eau n'est plus évacuée en sous-sol mais redevient une composante naturelle du paysage. Des espaces d'agrément naturels alliant hydraulique, paysage et environnement peuvent ainsi être réalisés.

Ainsi, plus de 25 % de la cessibilité est dédié aux espaces publics et aux espaces verts.



édition 2022

